

Un Mémorial pour les Résistants à l'Esclavage

Par sudel Fuma, Pr des Universités

Coordonnateur du Comité du 350ème anniversaire du peuplement de l'île.

Le 10 avril 1812, deux esclaves, Géréon et Jasmin, étaient exécutés sur le front de mer de Saint-Denis pour avoir participé à la plus grande révolte d'esclaves de l'histoire de l'île. Treize autres exécutions furent réalisées dans le même mois de Pâques 1812, marquant pour longtemps la mémoire réunionnaise. Bien resituer ces événements dans le temps est essentiel pour comprendre cette page d'histoire.

L'insurrection de Saint-Leu, événement hors du commun dans l'histoire de l'esclavage à La Réunion et dans l'océan Indien, se développe dans un contexte politique particulier et déstabilisant pour les gros propriétaires d'esclaves. En 1810, l'Île de France – qui devient l'Île Maurice – et l'Île Bonaparte, qui redevient l'Île Bourbon – tombent aux mains des Anglais, sans véritable opposition des populations locales et surtout des gros propriétaires esclavagistes qui espèrent la reprise des affaires économiques et un accord avec les Anglais sur la question de l'esclavage. L'abolition de la traite en 1807 dans les colonies anglaises, décidée par le gouvernement de sa Majesté, inquiète toutefois les propriétaires d'esclaves, faisant régner un climat d'insécurité et de peur. La nomination du gouverneur anglais Farquhar, pour diriger l'administration des deux nouvelles colonies anglaises en 1810 – l'Île Maurice et l'Île Bourbon – rassure les colons des deux îles. C'est dans un tel contexte qu'éclate la grande et unique révolte de l'histoire de l'esclavage à Bourbon.

400 à 500 esclaves participants à l'action avec pour principaux chefs Elie et Gilles, tous deux des Noirs Créoles, c'est-à-dire nés dans l'Île. Le premier, Elie, le forgeron, appartient au propriétaire Célestin Hibon qui a la particularité de compter sur son habitation 17 accusés dont trois seront exécutés. Les participants sont à l'image de toute la population esclave de la Colonie (Créoles, Cafres, Malgaches et Indiens) et agissent finalement au nom de tous ceux qui n'ont pas osé combattre pour leur liberté. Ils avaient été dénoncés par l'esclave Figaro qui a connaissance du projet d'insurrection avant que se déroule l'action entre le 5 et 8 novembre. Figaro obtint en outre la protection des autorités de la Colonie. Farquhar n'hésitant pas à le récompenser pour sa délation lui accordera une pension à vie et une concession à Saint-Joseph. Le bilan de la révolte est lourd : plus de 150 esclaves sont tués selon Hubert Gerbeau, 22 morts et 30 blessés selon les chiffres officiels dont 2 propriétaires d'esclaves ...Le procès qui suit la révolte se déroule dans l'église paroissiale de Saint-Denis (devenue Cathédrale au milieu du XIXe) et se termine par la condamnation à mort de 25 personnes dont 18 seront exécutées (8 grâces du Roi George III). Le délibéré judiciaire retrouvé fin 2010 à Londres permet de comprendre les raisons de cette révolte et d'analyser ses conséquences. Le rôle déterminant d'Elie, esclave créole né dans l'Île, le meneur principal, est affirmé par le procureur général. Les esclaves agissent pour obtenir leur émancipation et la fin du système de l'esclavage.

En 1998 s'est créé le Comité Elie qui, à Saint-Leu, pour mettre en place des actions et faire reconnaître l'histoire de cette révolte. Tous les ans, les associations commémorent le souvenir des esclaves qui se sont soulevés avant même l'abolition de 1848 pour revendiquer le droit à la liberté. En 2009, La Chaire UNESCO de l'Université de La Réunion, dans le cadre de son programme « la Route de l'Esclave dans l'océan Indien », apportera son soutien aux actions menées par le Comité Elie. Elle sera à l'origine à la fin de l'année 2010 de la création du K.L.E. (Kollectif Lané Elie), regroupant 35 associations culturelles de toute l'Île. La commune de Saint-Denis a été la première qui s'est prononcée favorablement le 20 décembre 2010 pour une célébration officielle de cet événement qui

marque l'histoire de La Réunion, mais aussi de la ville puisque les 145 esclaves incarcérés (chiffre énorme pour l'époque) l'ont été dans la prison de Saint-Denis (Rue du Conseil, aujourd'hui Rue Juliette Dodu) et que le procès s'est déroulé dans l'église paroissial de la ville (devenue la Cathédrale de Saint-Denis) réquisitionnée par le gouvernement britannique pour que la justice coloniale exerce sa fonction répressive. Les esclaves Géréon et Jasmin seront les premières victimes de la répression le 10 avril 1812 où ils seront exécutés sur le front de mer. Avant eux en 1730, le 25 et 27 février, un complot d'esclaves avait donné lieu à des exécutions dans cette même ville de Saint-Denis. En rendant hommage à ces résistants Réunionnais, on honore aussi tous ceux qui sont morts pour défendre la cause de la liberté, et de la dignité, mais surtout on rappelle au présent l'importance des valeurs universelles afin de préparer l'avenir.

.P R Sudel FUMA